

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2021

Nombre de Conseillers :
en exercice : 19
présents : 14
votants : 16

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit mai, les membres du conseil municipal de Froidfond légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la mairie, sous la présidence de Philippe GUERIN, Maire,

Membres :

Date de convocation :
22 mai 2021

Date d'affichage :
22 mai 2021

1. Céline GRIMAUD,	2. Emilie BLAIN, absente
3. Gilles GUILLOU,	4. David GUILLOTEAU,
5. Frédéric BOUCARD,	6. Nathalie BLANCHARD,
7. Patrick GROHEUX,	8. David VRIGNAUD,
9. Frédérique BENUREAU,	10. Jean-Yves COUTANT,
11. Nicole DURANTEAU,	12. Fabienne BOTZ, absente
13. Yoann GUILLONNEAU,	14. Estelle BOUILLANT, absente
15. Freddy MARTIN, absent	16. Sophie ROUSSEAU, absente
17. Natacha QUEVEAU,	18. Corinne BIROT,

Pouvoir :

Freddy MARTIN pour Corinne BIROT
Estelle BOUILLANT pour Philippe GUERIN
Sophie ROUSSEAU pour Nicole DURANTEAU

Secrétaire de séance : Gilles GUILLOU

Prix de vente de la maison sise 11 rue Germain Boisleve

28052021_01

Le conseil,

Vu l'estimation du bien situé au 2 rue de la Paix, réalisée par l'agence Christophe BARRE à Falleron,

Vu le montant total des travaux de construction du bien proposé à la vente

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire,

Le conseil municipal à l'unanimité,

Considérant que la commune a besoin de ressources pour faire face à certaines dépenses,

Autorise Monsieur le maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'aliénation de cet immeuble dans les conditions prévues par l'article L 2241-6 du code général des collectivités territoriales.

Fixe le prix de vente à 165 000 € net vendeur.

Désigne la SCP CHABOT-SICARD-OLIVIER-BULTEAU-BROSSET Notaires Associés 5 Place de l'Eglise 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS pour la signature de l'acte.

Proposition de vote des tarifs séjours pour le centre de loisirs

28052021_02

Coefficient appliqué à la journée ALSH

2,25

	0-300	301-500	501-700	701-900	901-1100	1101 et +	autres
TARIF HEURE ALSH	0,40	0,43	0,74	1,01	1,34	1,51	1,77
TARIF JOURNEE ALSH	6,60	6,84	9,32	11,48	14,12	15,48	17,56
PROPOSITION TARIFS SEJOURS 2 jours / 1 nuit	29,70	30,78	41,94	51,66	63,54	69,66	79,02
PROPOSITION TARIFS SEJOURS 3 jours / 2 nuits	44,55	46,17	62,91	77,49	95,31	104,49	118,53
PROPOSITION TARIFS SEJOURS 4 jours / 3 nuits	59,40	61,56	83,88	103,32	127,08	139,32	158,04

PROPOSITION TARIFS SEJOURS 5 jours / 4 nuits	74,25	76,95	104,85	129,15	158,85	174,15	197,55
--	-------	-------	--------	--------	--------	--------	--------

TARIFS EXTERIEURS	0-700	701 et +	autres régimes
TARIF HEURE ALSH	1,77	1,93	2,46
TARIF JOURNEE ALSH	17,56	18,84	23,08
PROPOSITION TARIFS EXTERIEURS 2 jours / 1 nuit	79,02	84,78	103,86
PROPOSITION TARIFS EXTERIEURS 3 jours / 2 nuits	118,53	127,17	155,79
PROPOSITION TARIFS EXTERIEURS 4 jours / 3 nuits	158,04	169,56	207,72
PROPOSITION TARIFS EXTERIEURS 5 jours / 4 nuits	197,55	211,95	259,65

Etude diagnostic, schéma directeur et zonage des eaux pluviales : proposition financière et demande de subvention	28052021_03
--	-------------

Pour la gestion de l'assainissement des eaux pluviales, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de disposer :

- d'une étude afin de définir les contraintes générales au fonctionnement des eaux pluviales
- de réaliser un constat de l'existant en matière d'assainissement des eaux pluviales
- de déterminer et expliquer les dysfonctionnements existants
- de proposer les solutions techniques les mieux adaptés à la collecte et à la régulation des eaux pluviales de la commune
- de consulter le service « police de l'eau » afin de valider les principes d'aménagement retenus
- de produire des documents réglementaires nécessaires

Pour cela, il est proposé de réaliser une étude diagnostic, un schéma directeur et un zonage des eaux pluviales sur l'agglomération de Froidfond.

Pour la réalisation de l'opération ci-après définie : - Etude diagnostic schéma directeur et zonage eaux pluviales dont le montant a été évalué à 27 672.50 € H.T soit 33 207.00 € T.T.C, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le bénéfice de ces dispositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve le projet tel que défini
- décide la réalisation de l'étude telle que défini par le cahier des charges,
- arrête le plan de financement de l'opération comme suit :
 - coût HT : 27 672.50 € H.T
 - Subvention départementale sollicitée (10%) : 2 767.00 €
 - Dépense restant à la charge de la commune : 24 905.50 € H.T

- sollicite l'attribution des aides identifiées au plan de financement susvisé, - autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec le Conseil Départemental.

Délégation de signature des actes notariés	28052021_04
---	-------------

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2122-18, qui confère le pouvoir au maire d'une commune de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints,

Considérant que, pour le bon fonctionnement du service, il convient de donner délégation à Freddy MARTIN adjoint et Gilles GUILLOU adjoint,

A compter du 28/05/2021, Messieurs Freddy MARTIN et Gilles GUILLOU sont délégués pour intervenir dans la gestion des actes notariés.

Cette délégation entraîne délégation de signature des documents.

La signature par Messieurs Freddy MARTIN et Gilles GUILLOU des actes notariés devra être précédée de la formule « par délégation du Maire ».

Le conseil municipal à l'unanimité, adopte la présente délibération.

Information d'une décision modificative pour le budget assainissement

28052021_05

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu le budget assainissement,

Monsieur le Maire propose la décision modificative suivante du budget assainissement de l'exercice 2021,

Sens	Imputation	R	OS	OI	Libellé	Montant
D	020	X			Dépenses imprévues (investissement)	-5 000.00 €
D	673	X			Créances admises en non valeur	5 000.00 €

Information d'une décision modificative pour le budget principal

28052021_06

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu le budget assainissement,

Monsieur le Maire propose la décision modificative suivante du budget principal de l'exercice 2021,

Sens	Imputation	R	OS	OI	Libellé	Montant
D	022	X			Dépenses imprévues (investissement)	-90.00 €
D	673	X			Créances admises en non valeur	90.00 €

Demande de subvention au titre des amendes de police

28052021_07

Monsieur le Maire expose au conseil la répartition des recettes provenant du produit des amendes de police entre les communes de moins de 10 000 habitants. Il propose donc de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération suivante :

Aménagement de la voirie rue du Pont Prieur et carrefour chemin de la bourrière.

Les travaux envisagés permettront d'améliorer nettement la sécurité de ce carrefour. Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 50 000.00 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de réaliser la construction du giratoire pour un montant prévisionnel de 50 000.00 € H.T

S'ENGAGE à réaliser ces travaux sur l'année 2021 et les inscrire au budget en section d'investissement,

AUTORISE le Maire à solliciter une subvention auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération susvisée.

Ont signé au registre les membres présents. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

A Froidfond, le 28 mai 2021.

FEUILLET CLOTURANT

LA SEANCE DU 28 MAI 2021

Délibérations de la séance :

- 1. Prix de vente de la maison sise 11 rue Germain Boisleve**
- 2. Proposition de vote des tarifs séjours pour le centre de loisirs**
- 3. Devis pour l'étude diagnostic, schéma directeur et zonage des eaux pluviales**
- 4. Information d'une décision modificative pour le budget principal et assainissement**
- 5. Information d'une décision modificative pour le budget assainissement**
- 6. Information d'une décision modificative pour le budget principal**
- 7. Demande de subvention au titre des amendes de police**

Signature des membres présents :

GUERIN PHILIPPE	BIROT CORINNE	MARTIN FREDDY
GRIMAUD CELINE	BOUCARD FREDERIC	BOTZ FABIENNE
GUILLOU GILLES	DURANTEAU NICOLE	COUTANT JEAN YVES
QUEVEAU NATACHA	GROHEUX PATRICK	BENUREAU FREDERIQUE
GUILLOLNEAU YOANN	BLAIN EMILIE	GUILLOTEAU DAVID
BLANCHARD NATHALIE	VRIGNAUD DAVID	BOUILLANT ESTELLE
ROUSSEAU SOPHIE		